Référentiel Audit Label EFS - 2020

Exigences générales		Indicateurs	
Cadre réglementaire			
1	**Autorisation du Maire d'occupation de la plage**	Affichage arrêté municipal, autorisation du Maire,...	
2	**Information aux pratiquants des modalités d'assurance**	Affichage du contrat d'assurance souscrit par la structure. Eléments d'informations au public de l'intérêt à souscrire des garanties complémentaires d'assurance (licence)	Obligatoire
3	**Moniteurs licenciés à la FFS (Licences éducateurs)**	Photocopie de la licence de chaque moniteur et **affichage obligatoire.** Vérification du nombre de moniteurs déclarés et de la validiaté de la licence (2019) **(Prendre en photo les licences, diplômes ou carte pro des moniteurs ou faire une liste des noms & prénoms de tous les moniteurs)**	Obligatoire
4	**Affichage des tarifs des prestations**	Tableau d'affichage – Dépliant structure	
5	**Affichage des diplômes, titres, cartes professionnelles et conventions de stage**	Tableau d'affichage réglementaire :Toutes les personnes en situation d'enseignement, encadrement sont titulaires des diplômes requis, conventions de stage pour les stagiaires BPJEPS Surf en formation dans la structure et affichage des cartes profesionnelles.	Obligatoire
6	**Affichage d'un plan de sécurité et numéros de secours**	Panneau comportant le plan de secours et les numéros d'appels des services de secours	
7	**Affichage du règlement intérieur de la structure**	Le règlement intérieur de la structure précisant les horaires de prise en charge des élèves, les modalités d'annulations et/ou de remboursement, la décharge de la structure en cas de vols de biens des elèves…, **est affichée à la vue du public**	
8	**Affichage du panneau extérieur datée de la Charte de qualité EFS**	Panneau extérieur daté de la Charte de qualité EFS visible du public.	Obligatoire
9	**Affichage des panneaux de la progression pédagogique EFS**	Panneautique pédagogique Label visible par le public : (première mousse, vague d'argent, vague de bronze et vague d'or)	Obligatoire
10	**Affichage d'au moins un visuel de l'ESF de l'année école sur le site de la structure**	Oriflamme,parasol,drapeaux,trousses de secours,sac étanche,	Obligatoire
Encadrement des activités – Sécurité			
11	**Constitution de groupes homogènes**	Ex : Par niveau, par type de publics (adultes, enfants,…)Sensation d'être dans un environnement **qui permet de progresser,**	
12	**Choix de spots de pratique adaptés**	Choix de spots adaptés au niveau des élèves et aux conditions de mer	
13	**Respect du nombre maximal d'élèves par moniteur**	Groupes constitués de **8 élèves maximum** ou moins dans les activités Surf.	Obligatoire
14	**Matériel adapté aux caractéristiques des publics**	Elèves équipés de combinaisons et de planches adaptées à leur niveau, caractéristiques physiques et conditions météologiques.	
15	**Identification des élèves**	Elèves systématiquement équipés de lycras de couleur (identique pour un groupe).	Obligatoire
16	**Moniteur facilement reconnaissable (dotations textile moniteur)**	Moniteur facilement identifiable par une tenue moniteur spécifique : lycra FFS, tshirt FFS et parka FFS,	Obligatoire
17	**Matériel de secours disponible avec le moniteur**	Planche ou paire de palmes et trousse de secours	Obligatoire
18	**Moyens d'alerte disponibles**	Téléphone portable,...	Obligatoire
19	**Respect de la réglementation de la pratique du Surf**	**Respect des zones de pratique, des attributions de plages** (ou spot plus sûr si la plage autorisée ne permet pas d'offrir des cours dans de bonnes conditions ou des conditions sûres - sinon annulation du cours)	
20	**Localisation des activités et moniteurs**	La structure connaît à tout moment la localisation des moniteurs	
21	**Moniteur avec une dotation textile fédérale**	Moniteur habillé avec au minimum une dotation textile de la FFS.	Obligatoire
Enseignement			
22	**Comportement du moniteur**	Conduite, tenue vestimentaire et propos irréprochables des moniteurs (pas de prosélytismes ou d'incitations à des pratiques déviantes). Courtoisie en générale.	
23	**Prestations adaptées à la demande des publics**	Prestations couvrant à minima la découverte, l'initiation et le perfectionnement aux activités Surf	

Référentiel Audit Label EFS - 2020

	Exigences générales	Indicateurs	
24	**Enseignement adapté aux différents types de publics**	Vocabulaire, consignes techniques adaptés à l'âge et au niveau des élèves	
25	**Activités adaptées destinées à tous les publics**	La structure accueille les différents publics et leur propose une pédagogie adaptée (jeunes, anciens, publics particuliers).	
26	**Présentation du spot de pratique**	Présentation par le moniteur du spot de pratique et de ses dangers éventuels, avant toute mise à l'eau	Obligatoire
27	**Prise en compte des éléments liés à la sécurité**	Présentation par le moniteur de consignes de sécurité adaptées avant toute mise à l'eau - Consignes de sécurité spécifique en cas de courant	Obligatoire
28	**Individualisation de l'enseignement**	Conseils, encouragements, aides manuelles, consignes individualisées apportés aux élèves pendant la séance	
29	**Démonstrations techniques**	Démonstrations par le moniteur des gestes à effectuer : au sec **et** à l'eau	
30	**Respect de la progression pédagogique FFS**	Technique, autonomie, connaissance de l'environnement de pratique (Suivi pédagogique par le moniteur)	
31	**Education au respect des règles de pratique**	Information sur les règles de priorités et de convivialité	Obligatoire
32	**Evaluation de la progression technique des pratiquants**	Délivrance du passeport- licence (la progression pédagogique peut être remplie ou non)	Obligatoire
33	**Education à l'autonomie dans l'océan**	Apprentissage à l'aisance aquatique avec ou sans planche (Bodysurf)	Obligatoire
34	**Education à la préservation de l'environnement**	Sensibilisation aux conduites respectueuses de l'environnement dans le cadre des activités Surf	
35	**Sensibilisation à la protection contre le rayonnement solaire**	Sensibilisation à l'utilisation de crèmes protectrices	Obligatoire
36	**Moniteur en tenue adaptée à l'intervention**	Combinaison… Adaptée aux conditions météorologiques	Obligatoire
37	**Moniteur vigilent et concentré pour toutes interventions**	Attention notable du moniteur tout au long du cours	Obligatoire

	Accueil, information des publics		
38	**Qualité d'accueil (physique et/ou téléphonique)**	Accueil convivial par une personne dédiée (au moins en haute saison) : sourire, prise en charge rapide des publics, qualité des informations données,...	
39	**Enregistrement client et dispositif de suivi clientèle**	Mailing …	
40	**Information générale de la clientèle**	Panneau extérieur information heures d'ouverture, types de prestations. Informations données par répondeur téléphonique, mail, site Internet (mise à jour régulière)	
41	**Support de communication de la structure attrayant et complet (dépliant, flyers,..)**	Informations complètes : périodes, heures ouverture, prix,.. - Support en couleur avec photos	
42	**Réseau social (site internet, facebook…) attrayant et soigné**	Informations complètes – Photos – Possibilité de réservation,...	
43	**Présence du Logo Label EFS sur les supports de communication de la structure**	Logo Label EFS et/ou Label fédéral actualisé obligatoire sur les supports de communication : dépliant, flyers, site internet,…	
44	**Démarche promotionnelle pour le label EFSurf**	Mise en avant du label EFSurf	

	Locaux d'accueil et matériels		
45	**Identifiction de la structure**	Structure facilement repérable par le public : drapeau, oriflamme, fléchage,...	
46	**Propreté des locaux et installations**	A minima nettoyage systématique 1 fois par jour	

Référentiel Audit Label EFS - 2020

Exigences générales		Indicateurs	
47	**Possibilité de rangement des tenues vestimentaires des élèves**	Structure disposant d'une partie vestiaire commune, (à minima de box de rangements ou porte-manteaux,…)	
48	**Présence de vestiaires, douches et sanitaires**	A minima douches et sanitaires publics situés à proximité. Vestiaire amovible ou dispositif préservant l'intimité.	
49	**Propreté et bon état des matériels isothermes, planches et équipements adaptés**	Matériel en bon état (pas de déchirure), rincé avec un désinfectant après chaque utilisation et mis à sécher sur des portiques	Obligatoire
50	**Matériel facilement accessible**	Racs pour planches – Organisation du rangement des matériels isothermes sur des portiques facilitant une prise en main rapide	

DATE :
SIGNATURE :